

son oeuvre. Il n'a pas élevé de monuments; il ne laissera pas une ligne à la plus courte postérité. Il a fait mieux que ces oeuvres vaines où essaie de se survivre une pensée mortelle. Il a travaillé sur les âmes qui ne meurent pas. Il laisse des jeunes gens qui lui devront de s'être éveillés aux nobles idéals, parce qu'il aura passé dans leur jeunesse, si grand, si pur, si prêtre! Il laisse des amis qui se purifieront toujours du souvenir de sa grande amitié, puisque, entre ceux qui restent et ceux qui s'en vont, se continuent des communions immortelles. A tous ceux qui l'ont connu, il laisse la bienfaisance durable d'un caractère et d'une âme de beauté, comme notre pauvre temps, hélas! n'en sait plus montrer que rarement.

“ Le jour de ses funérailles, quand il est sorti de l'église pour se rendre au cimetière, les anges du bon Dieu se sont mis à jeter de la neige blanche sur son cercueil. Aux siècles de légende, ce sont des fleurs de lis qu'ils eussent fait pleuvoir sur cette dépouille, enveloppe d'une âme de surnaturel et de blancheur. ”

Nous n'ajoutons qu'un mot à ces belles et touchantes lignes, et c'est pour dire avec l'Eglise sur cette tombe prématurément ouverte: Que Dieu donne au regretté et si estimé Antonio Hébert le repos et la gloire dans les siècles sans fin! *Requiescat in pace.* — E.-J. A.

Le 28 décembre, Son Excellence Mgr le délégué apostolique, S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina — arrivé le matin — S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, ont pris le dîner à l'archevêché de Saint-Boniface. Le lendemain, les mêmes seigneurs — y compris S. G. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface — furent les hôtes de S. G. Mgr l'archevêque de Winnipeg.

1er janvier 1917.

*Les Cloches de Saint-Boniface.*